

# TARIF T.T.C. 2017 (Valable du 01/01/2017 au 31/12/2017)

### Ventes:

Pour des biens dont la valeur est comprise entre :

Jusqu'à 49 999 €: 5000 € De 50 000 € à 99 999 €: 8,00 % De 100 000 € à 149 999 €: 7,00 % De 150 000 € à 199 999 €: 6,50 % De 200 000 € à 249 999 €: 6,00 % De 250 000 € à 299 999 €: 5,50 % De 300 000 € à 399 999 €: 5,00 %

Au-delà de 400 000 € : 4,00 %

### Locations:

## A la charge du bailleur :

- Etat des lieux d'entrée ou de sortie : 3 €/m².
- Frais de recherche, de visites, de constitution du dossier et de négociation : 10 €/m²

## A la charge du bailleur et du locataire (50/50) :

- Rédaction du bail : 10 €/m²

Transactions sur immeubles et fonds de commerce sans détention de fonds. Sarl au capital de 1000€
Siret n° 81414364000013. Carte professionnelle CPI59062015000002567 délivrée par la CCI Grand Lille. Responsabilité civile et professionnelle MMA auprès de GALIAN, contrat n° 48122 G.

Montant de garantie par sinistre : 120 000 € Tél : 06 69 70 81 71

Siège : 154, rue du 8 mai 1945 – 59650 Villeneuve d'Ascq

www.happy-immo.fr – jerome.rheims@happy-immo.fr